



Interprétation

Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50 % de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD. En 2019, Broc atteint 68% de son potentiel.

Un destin lié aux ressources énergétiques

Située sur la route Bulle-Charmey, la commune de Broc est façonnée depuis bien plus longtemps à la gestion des ressources énergétiques. En amont du Lac de La Gruyère, elle est associée à deux éléments fondamentaux de son contexte territorial et socio-économique. C'est, d'une part, la fabrique de chocolat Cailler qui peut tirer partie, pour sa production d'énergie, de la présence de la rivière de la Jogne et du bois abondant des forêts avoisinantes. Et d'autre part, Electrobroc, où est présenté et expliqué le domaine mystérieux et fascinant de la « Fée Electricité ».

Ce centre d'information permet de suivre le cheminement de l'électricité, de la consommation à la production, de regarder de près une centrale électrique en exploitation, de découvrir d'autres formes d'énergie et de vivre la magie de l'électricité par des démonstrations d'effets à très haute tension.

En 2007, Broc établissait, de manière participative, son plan communal des énergies où elle définissait les objectifs qu'elle entend poursuivre avec un plan d'actions destiné à les concrétiser. A ce stade déjà, Broc ancrerait sa vision orientée vers l'avenir en se définissant comme « une commune soucieuse des générations futures » ce que signifie que la commune s'engage à tendre vers la société à 2000 watts. Le label Cité de l'énergie obtenu pour la première fois en 2015 n'était que la première étape. Broc vise des objectifs ambitieux, pour son propre patrimoine (un plan d'assainissement est prévu sur 10 ans, le nouveau complexe sportif sera Minergie-P), mais aussi pour l'ensemble du territoire (p.ex. +200 % d'électricité photovoltaïque produite localement à l'horizon 2035).

Les projets phares de la politique énergétique

- Plan communal des énergies mis en œuvre depuis 2007 déjà.
- Travail pro-actif auprès des citoyens pour ne pas mettre d'énergies fossiles dans les nouvelles constructions et les rénovations.
- Suivi et analyse du patrimoine bâti communal via Enercoach.
- Déploiement du chauffage à distance au bois (CAD) (plus de 70 raccordements).
- Exigences fixées sur la provenance du bois qui alimente le CAD.
- Limitations de vitesse sur la quasi-totalité du village.

En quelques chiffres

Cité de l'énergie	Broc
Canton	Fribourg
Code postal	1636
Nombre d'habitants	2'506
Site Internet	www.broc.ch
Conformité	66.8%

Les prochaines étapes

La Commune de Broc s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir:

- densification et extension du CAD-bois
- rénovation énergétique du patrimoine communal
- développement de la desserte en TP
- réduction de la largeur de la route à 6m pour provoquer une réduction de vitesse sur toute la traversée du village (Valtraloc)
- promotion d'un tourisme « mobilité douce » en lien avec le réaménagement de la gare
- système de subvention pour les énergies renouvelables, la mobilité douce et les rénovations.



Jean-Marc Horner
Conseiller communal, Broc

Une commune soucieuse des générations futures

« C'est dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local que le Conseil communal de Broc a décidé d'adhérer à l'Association Cité de l'énergie. Il a pu trouver dans cette démarche un appui précieux, tant logistique que financier, pour établir un plan communal des énergies.

Avec la collaboration des conseillers Cité de l'énergie et l'expertise de notre Commission de l'Energie, nous avons élaboré un programme d'actions débouchant sur des réalisations concrètes qui nous ont permis de prendre conscience qu'à notre niveau, nous pouvons apporter une contribution à la préservation des ressources de notre planète. Nous sommes convaincus que nous avons un rôle et un devoir d'exemplarité et que notre démarche va également fédérer nos concitoyens autour de cette problématique.

Bien que la progression entre la certification obtenue en 2015 et la nouvelle certification de 2019 soit remarquable, les défis à entreprendre restent encore nombreux pour tendre vers une empreinte énergétique la plus faible possible. Toutefois, comme il est communément admis, chaque pierre posée à l'édifice contribue à façonner l'image du monde que l'on entend laisser aux générations futures. »

Conseiller / Conseillère Cité de l'énergie

Lena Moser

lenamoser.ce@gmail.com

Personne de contact

Jean-Marc Horner

026 912 66 77

jean-marc.horner@gruyere-energie.ch

Programme pour les villes, les communes,
les sites et les régions

SuisseEnergie est le programme du Conseil fédéral pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables grâce à des mesures volontaires. Les villes, les communes, les sites ainsi que les régions y jouent un rôle très important et sont soutenus par SuisseEnergie.



École de l'énergie

EAE dans les communes